



VILLE DE VERSOIX
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Versoix, le 4 juin 2019

Mesdames, Messieurs
les Conseillers municipaux

PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Nous vous confirmons que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le

**Lundi 17 juin 2019 à 20h00
à la Maison du Charron**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance du 20 mai 2019
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Validation du nouvel organe de contrôle des comptes pour la FIVEAC
5. Comptes 2018 de la FIVEAC
6. Crédit d'investissement de Frs 33'000.- destiné à acquérir 4 radars préventifs ; autorisation de porter aux budgets de fonctionnement : Frs 1'800.- en 2019 et Frs 3'200.- en 2020, pour louer une application d'information sur le trafic en temps réel
7. Projet de piscine de Pré-Bois : annulation de la délibération y relative votée le 11 février 2019 ; autorisation pour créer la Fondation intercommunale de Pré-Bois par la commune de Versoix avec neuf autres communes ; autorisation d'accorder un cautionnement solidaire pour financer ce projet à concurrence de Frs 1'383'954.-
8. Crédit d'investissement de Frs 100'000.- destiné à subventionner la rénovation du bâtiment de la Chapelle d'Ecogia à Versoix
9. Propositions individuelles et divers

Parole au public

Sean Sidler
Président du Conseil municipal